



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

138-139 | 2014
Santé globale - pratiques locales

Assemblée extraordinaire de l'AFA – 20 juin 2014 (Maison Suger)

compte rendu

Judith Hayem



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/4651>

DOI : [10.4000/jda.4651](https://doi.org/10.4000/jda.4651)

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2014

Pagination : 281-285

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Judith Hayem, « Assemblée extraordinaire de l'AFA – 20 juin 2014 (Maison Suger) », *Journal des anthropologues* [En ligne], 138-139 | 2014, mis en ligne le 15 octobre 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jda/4651> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/jda.4651>

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DE L'AFA – 20 JUIN 2014**
(Maison Suger)
COMPTE RENDU

Judith HAYEM*

L'Association française des anthropologues a tenu le 20 juin 2014 une assemblée extraordinaire à la maison Suger à Paris afin de rétablir un calendrier associatif permettant de prendre en considération le bilan comptable complet de l'année écoulée, en l'occurrence 2013 ; contrairement à ce qui se produisait quand les AG avaient lieu en novembre de l'année considérée.

À cette occasion, l'AFA avait organisé une journée d'études sur le thème « Formation en anthropologie : où, pour quoi, pour qui, comment ? » ainsi qu'un hommage à Germaine Tillion pour saluer le transfert de ses cendres au Panthéon, prévue le 27 mai 2015, et annoncée par le président de la République le 21 février 2014.

Après que Marc Piaux, ancien président de l'AFA ait salué par un bref propos les 30 ans de l'association, Frédérique Guyader, Annalisa Iorio, Barbara Morovitch et Jérôme Courduriès ont tour à tour pris la parole. F. Guyader a rappelé le contenu et les conclusions du numéro du *Journal des anthropologues* intitulé

* CLERSÉ – Université Lille 1, 59655 Villeneuve-d'Ascq cedex
Courriel : judith.hayem@univ-lille1.fr

Formations et devenirs anthropologiques, paru en 2010 et dans lequel une première approche de ces questions avait été réalisée. Puis A. Iorio a présenté un panorama analytique et synthétique de l'offre de formation en ethnologie et en anthropologie en France tel qu'il se donne à voir sur le site d'inscription post-bac sur lequel les bacheliers expriment leur souhait d'inscription à l'université. J. Courduriès, maître de conférences en anthropologie à Toulouse a, quant à lui, rendu compte du processus de construction d'une nouvelle licence d'ethnologie dans son université de la L1 à la L3. Enfin, B. Morovitch a jeté un regard réflexif sur sa posture d'anthropologue enseignant dans une école d'architecture et a expliqué les effets en retour de cette situation sur sa propre pratique de chercheuse et d'enseignante.

Ces présentations ont ouvert un débat très animé soulignant les points de continuité et de rupture entre la situation présente de l'anthropologie en France et l'époque de fondation de l'AFA ; les enjeux de visibilité de la discipline ; les débouchés des formations et le devenir des diplômés dans le monde académique ou à l'extérieur de celui-ci, etc.

Les débats ont également abordé le rôle plus large de l'anthropologie dans la formation des étudiants et à l'égard du grand public, notamment sa capacité à se positionner dans des débats de société tels que « le mariage pour tous », par exemple.

La discussion s'est conclue sur l'idée de prolonger les débats et surtout de les approfondir à l'occasion d'un prochain colloque organisé par l'AFA dont le déroulement pourrait être concomitant de la prochaine Assemblée Générale en juin 2015. Un comité de pilotage pour ce projet devrait être mis en place à la rentrée universitaire 2014.

Suite à un buffet campagnard, la journée a repris autour de la projection du film de Christian Bromberger *Germaine Tillion, une conscience dans le siècle*, après que ce dernier ait brièvement introduit son œuvre en rappelant les principaux éléments de la vie et du parcours de G. Tillion. Cette projection fut un moment particulièrement dense et émouvant en raison du nombre important

de membres de l'association Germaine Tillion qui avaient tenu à être présent pour l'occasion.

Après un bref échange avec les membres de l'association Germaine Tillion, l'assemblée générale a été ouverte par la présidente de l'association, Judith Hayem. Maya Leclercq, trésorière de l'association a présenté de manière claire et détaillée l'état de la trésorerie de l'AFA, soulignant les forces et les faiblesses de l'association et mettant en lumière le gros déficit engrangé par celle-ci, en raison des effets conjoints d'une hausse des coûts d'impression et de mise en page du journal – coûts d'autant plus important que les derniers numéros parus ont souvent été très volumineux – et d'une légère baisse des abonnements individuels. Judith Hayem a ensuite présenté les décisions d'ores et déjà prises au sein du bureau et du comité de rédaction pour pouvoir y remédier, parmi lesquelles : un apport exceptionnel de l'AFA pour renflouer la trésorerie ; une baisse du volume des numéros impliquant un respect plus strict du nombre de signes par articles et des numéros plus concis (sans pour autant qu'ils sacrifient leur qualité aux enjeux financiers) et enfin, le projet d'une campagne d'abonnement et de promotion à lancer dès la rentrée universitaire 2014 ; et la mise en ligne payante des numéros parus et encore derrière la barrière mobile sur le portail Cairn, susceptible de rapporter à moyen ou long terme quelques subsides. Les membres de l'association présents ont approuvé ces décisions et ont commencé à se répartir les tâches à venir : Ariel Planeix a ainsi annoncé qu'il prendrait en charge les questions ayant trait à la diffusion du Journal ; Maya Leclercq essaiera de creuser de nouvelles pistes de financement de l'association, sous l'angle de la loi 1901 ; Nadine Wanono a exprimé son intérêt pour l'organisation du colloque de 2015.

Avant de passer au vote, les membres du bureau ont réexpliqué l'enjeu des questions qu'ils avaient soumises aux membres de l'association. En dépit d'un bureau constitué de 18 membres, le travail nécessaire au bon fonctionnement de l'association peine à être réparti de manière équilibrée entre ces derniers : le poids toujours plus grand des charges universitaires et académiques pour les

statutaires et l'énergie immense nécessaire pour se stabiliser et assurer le quotidien pour ceux qui ne le sont pas sont manifestement responsables de ces difficultés : le travail bénévole est souvent le parent pauvre de ces activités. La décision de passer de 15 à 18 membres au sein du bureau n'a pas résolu ce dilemme, elle a simplement compliqué les appels à candidature pour le renouvellement des membres. Les conséquences sont dangereuses pour la viabilité de l'association et sa pérennité : risques de manquer des subventions faute de déposer des dossiers dans les temps, difficultés à trouver des successeurs aux membres du bureau ayant des responsabilités à la tête de l'association et qui en sortent après un deuxième mandat. D'où les questions posées aux adhérents :

1-« Faut-il passer de 2 mandats successifs à 3 ou rallonger à 4 ans au lieu de 3 la durée du mandat avec un renouvellement possible ou conserver les règles actuelles ? »

2-« Faut-il ou non repasser à 15 membres au sein du bureau au lieu de 18 ? »

La dernière question concernait classiquement l'approbation du rapport financier (le rapport moral avait déjà été approuvé en novembre 2013 à Perpignan).

Voici les résultats du vote :

Vote 1

- Faire 3 mandats de 3 ans au lieu de 2 : 17 voix
- Faire un mandat de 4 ans au lieu de 3, avec un renouvellement : 9 voix
- Rester en l'état actuel : 6 voix

Vote 2

- Repasser à 15 membres au sein du bureau : 24 voix
- Ne pas repasser à 15 membres : 6 voix

Vote 3 (approbation du budget 2013)

Pour : 31 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Ces décisions entreront en application à la prochaine Assemblée Générale de l'AFA en juin 2015. De fait, cela prolonge de 6 mois le mandat des membres qui effectuaient en 2014 la troisième année de leur second mandat et qui peuvent, s'ils le souhaitent, renouveler leur candidature au bureau pour un troisième mandat. La réduction progressive des membres du bureau de 18 à 15 se fera au fil du temps par le non-remplacement des 3 prochains postes laissés vacants.

* * *